

**Conseil d'administration
Séance du 10 juillet 2024**

ACTE ADMINISTRATIF Acte 43/2024	RESSOURCES HUMAINES Rapport Social Unique
------------------------------------	--

Vu les articles L712-1 à L712-6, L712-6-1 et L719-7 du code de l'éducation
Vu l'avis du Comité Social de l'Administration du 17 juin 2024

Le Conseil d'Administration approuve le Rapport Social Unique 2023.

Document annexé à télécharger.

A Saint Etienne le 11 juillet 2024
Le Président du Conseil d'Administration,
Président de l'Université,



Florent PIGEON

POUR : 29

CONTRE : 0

ABST : 0